

Métiers de la Gestion des Ressources Humaines, Assistant, parcours Chargé(e) des Ressources Humaines (CRH)

Diplôme proposé à :

- Lyon
- Annonay (Institut Supérieur Saint Denis)
- Bourg en Bresse (Campus de l'Université Jean Moulin Lyon 3)

PRÉSENTATION

Cette licence professionnelle est une année de professionnalisation en **Gestion des Ressources Humaines**, orientée « grands groupes » et PME. L'ensemble des enseignements théoriques dispensés permet d'acquérir un savoir en Gestion des Ressources Humaines de façon à accompagner les Responsables des Ressources Humaines et les Directeurs des Ressources Humaines dans des missions polyvalentes. Cette licence permet également d'assister les responsables Formation, responsables Recrutement, responsables Gestion des compétences ou responsables Relations sociales dans leur quotidien de façon plus spécifique.

ORGANISATION DU DIPLÔME

- la formation se déroule sur une année, soit en **contrat de professionnalisation** soit en **formation continue**.
- elle comporte 440 heures de cours théoriques dont 20 heures préparant à l'insertion professionnelle (projet tutoré).

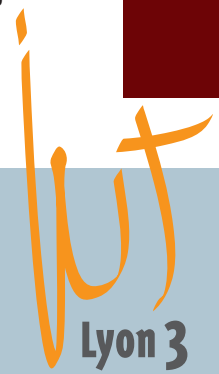
■ **Le rythme alterné** permet à l'étudiant d'être directement au cœur de l'entreprise sur une période d'une année en suivant une organisation « 3 jours en entreprise 2 jours en cours » de début octobre à fin mai, puis à temps plein de juin à la fin du contrat.

■ **Le projet tutoré** se déroule sur l'année. Il a un double objectif : celui de faciliter l'élaboration d'un projet professionnel individuel et celui de mettre les étudiants en situation sur des problématiques réelles d'entreprise (ex : simulations d'entretiens d'embauches, salons...). Le premier défi lancé à nos étudiants étant celui de se faire recruter !

■ **Les périodes en entreprise** constituent une période d'apprentissage pratique et font l'objet d'une évaluation.

INSERTION PROFESSIONNELLE

L'objectif de cette formation est l'acquisition des compétences adéquates pour occuper des **postes d'assistants de services des Ressources Humaines ou d'adjoint RRH (Responsable des ressources humaines) d'entreprises de taille intermédiaire aux groupes internationaux**, ainsi que des postes de chargés de recrutement, chargés de formation intégrés au sein des groupes.



CONDITIONS D'ADMISSION

- Ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme de niveau III (DEUG, L2, DUT, BTS, DEUST, DPECF, ...) ou d'un titre admis en équivalence ou sur V.A.P. 85 ou V.A.E..
- L'obtention d'un contrat de professionnalisation suppose une expérience professionnelle d'au moins quelques mois en Ressources Humaines issue de stages, d'alternances ou d'activités RH extra-universitaires.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

La sélection des candidats se fait sur dossier (notes, stages effectués, lettre de motivation, CV) dans un premier temps ; puis le candidat peut être convoqué à un entretien au cours duquel seront évalués sa motivation, son savoir-être, le développement de son projet professionnel. A l'issue de cet entretien, le candidat est soit admis sur liste principale, soit admissible sur liste complémentaire en cas de désistement, soit ajourné. L'admission définitive est obtenue lorsque que le candidat admis signe un contrat de professionnalisation.

Les dossiers de candidature sont à retirer **UNIQUEMENT** par téléchargement sur le site de l'I.U.T. Jean Moulin Lyon 3 <http://iut.univ-lyon3.fr>.

Dépôt des candidatures au secrétariat du site pour lequel vous candidatez (vous ne pouvez candidater que pour un seul site : Lyon ou Bourg-en-Bresse ou Annonay)

CALENDRIER DE RECRUTEMENT

A partir de février 2019

CONTACTS

I.U.T. Jean Moulin - Université Lyon 3

Situé :

88 rue Pasteur - 69007 Lyon

Adresse Postale :

1C avenue des Frères Lumière

CS 78242

69372 Lyon cedex 08

iut@univ-lyon3.fr

<http://iut.univ-lyon3.fr>

iut@univ-lyon3.fr

Responsable du diplôme

Stéphane ASSEMAN

stephane.asseman@univ-lyon3.fr

Scolarité

Emily PERRIN

Tél. : 04 81 65 26 13

emily.perrini@univ-lyon3.fr

Chargée de développement

Fabienne GUENARD

Tél. : 04 81 65 26 22

fabienne.guenard@univ-lyon3.fr

Les + de l'I.U.T.

L'aide au recrutement : constitution d'un C.V. Book d'étudiants présélectionnés par l'équipe pédagogique de la formation.

Le tutorat : l'I.U.T. renforce la formation par un suivi de chaque alternant par un tuteur pédagogique, interlocuteur privilégié du tuteur professionnel.

AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

Perspective d'une embauche à terme d'un salarié formé aux méthodes de l'entreprise.

Intégration trois jours par semaine d'un salarié supplémentaire.

Salarié non comptabilisé dans les effectifs de l'entreprise, formation prise en charge totalement ou partiellement par l'O.P.C.A. Prime à l'embauche possible, selon les dispositions légales en vigueur.

AVANTAGES POUR L'ÉTUDIANT

Suivre ses études en étant rémunéré. Intégrer une formation privilégiant l'insertion professionnelle.

Bénéficier de l'expérience et de conseils de professionnels tant dans l'entreprise qu'à l'I.U.T.

Présenter une véritable première expérience professionnelle sur le C.V.

MAQUETTE PEDAGOGIQUE*

UE 1 Gestion qualitative des ressources humaines	85 h
■ Formation	20 h
■ GPEC	20 h
■ Méthodologie de recrutement	25 h
■ Management de groupe	20 h
UE 2 Gestion quantitative des RH	90 h
■ Contrôle de gestion sociale	30 h
■ Gestion d'entreprise	15 h
■ Paie et SIRH	45 h
UE 3 Gestion juridique	85 h
■ Droit du travail individuel	40 h
■ Protection sociale	20 h
■ Droit social européen	10 h
■ Relations avec les Institution publiques	15 h
UE 4 Gestion systémique	60 h
■ Sociologie des organisations	20 h
■ Sociologie du travail	20 h
■ Economie du travail	20 h
UE 5 Environnement des RH	50 h
■ Relations sociales	20 h
■ Conditions de travail et risques psychosociaux	20 h
■ RSE et déontologie RH	10 h
UE 6 Techniques de communication interpersonnelle	46 h
■ Anglais	26 h
■ Excel avancé	10 h
■ Management interculturel	10 h
UE 7 Période en entreprise	
■ Mémoire	
■ Période en entreprise	
■ Soutenance	
UE 8 Projet tutoré	24 h
■ Projet tutoré	10 h
■ Bilan de compétences	10 h
■ Méthodologie de mémoire	4 h
Total général du diplôme	440 h

* sous réserve de modifications
FC/12/18